

Bruxelles, embargo jusqu'au 15.01.2020, 17:40 CET

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 15.01.2020

La première assemblée générale du 20.12.2019 n'ayant pas réuni le quorum de présences légalement requis, l'assemblée du 15.01.2020 a pu délibérer valablement.

Toutes les propositions à l'ordre du jour ont été traitées et approuvées. Le détail desdites propositions est disponible sur le site internet de la société, à la page suivante :

<https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblee-generale/>.

Le procès-verbal sera disponible prochainement via ce même lien.

Lors de cette assemblée générale extraordinaire, le nombre d'actions Cofinimmo présentes et représentées était de 9.532.742 actions, soit 36,88% du nombre total d'actions.

Pour tout renseignement:

Kenneth De Kegel

Communication & Shareholder Officer

Tel.: +32 2 777 14 10

shareholders@cofinimmo.be

À propos de Cofinimmo :

Depuis plus de 35 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Espagne, d'une valeur d'environ 4,2 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. 'Caring, Living and Working – Together in Real Estate' est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 2,4 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe de plus de 130 personnes à Bruxelles, Paris, Breda et Francfort.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.

Au 31.12.2019, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à environ 3,4 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir à ses actionnaires un investissement à long terme socialement responsable, peu risqué et générant un flux de dividendes récurrent, prévisible et croissant.

www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

